



Améliorer la santé de toutes
et tous en Nouvelle-Aquitaine



Adopté le 17 Juillet 2018

OBJECTIFS DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS)

✓ Répondre aux besoins des néo aquitains à travers un Cadre d'Orientation Stratégique : le COS, décliné dans :

- ✓ Le Schéma Régional de Santé
- ✓ Le programme d'actions pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS)

☞ Le Schéma Régional de Santé vise à :

- « Développer la prévention et la promotion de la santé,
- Améliorer l'organisation des parcours de santé en favorisant la coordination et la coopération des acteurs de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale,
- Favoriser l'accès aux soins, à la prévention et à l'accompagnement, sur les plans social, géographique et de l'organisation, notamment des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et des personnes les plus démunies,
- Préparer le système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles »

Ambition du PRS :
Amplifier la transformation du système de santé pour garantir la qualité des réponses aux besoins et l'accessibilité globale au système de santé.

LE PRS ADOPTÉ

Les principales problématiques de santé des 10 prochaines années

PRS
NOUVELLE
AQUITAINE
2018-2028

- Une population vieillissante** (14 % des habitants de Nouvelle-Aquitaine seront âgés de plus de 75 ans ou plus en 2027 (contre 11% en 2018))
- 17 % des Néo-Aquitains atteints de maladies chroniques** (plus d'1 million de patients), en majorité des plus de 65 ans (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers et pathologies mentales)
- Plus des 2/3 des décès dus aux maladies cardio-vasculaires et aux cancers** (respectivement 43 % et 26 % des décès)
- 1/3 des décès avant 65 ans pourraient être évités grâce à la prévention** (décès liés au tabac, à l'alcool ou aux accidents)
- Des médecins généralistes inégalement répartis** (1/3 d'entre eux a plus de 60 ans)
- Un taux d'équipement régional sanitaire et médico-social supérieur à la moyenne nationale, mais avec de fortes disparités départementales**

Le Projet régional de santé : répondre aux besoins de santé des Néo-Aquitains

5 défis à relever

- Le vieillissement de la population**
14% des Néo-Aquitains auront 75 ans et + en 2027, contre 11% en 2018
- Le développement des maladies chroniques**
17% des Néo-Aquitains souffrent d'une maladie chronique, soit 1 million de personnes
- L'évolution démographique de la population**
Plus 320 000 habitants en 2028 en Nouvelle-Aquitaine, l'équivalent du Lot-et-Garonne
et des professionnels de santé
1/3 des médecins généralistes Néo-Aquitains ont plus de 60 ans
- Une offre de santé trop orientée vers les soins au détriment de la prévention**
- La nécessité d'une prise en charge mieux coordonnée et plus personnalisée**

Quelles transformations nécessaires ?

- + de prévention** à toutes les étapes du parcours de santé
- + de prise en charge à domicile et d'inclusion** au plus près du milieu de vie (personnes âgées, en situation de handicap, publics vulnérables)
- + d'offre de soins personnalisée et coordonnée** avec une participation active des patients

Le PRS Nouvelle-Aquitaine, c'est :

3 évolutions majeures du système de santé régional

11 priorités d'action



DÉCLINAISON DANS LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

3 axes :

1. Renforcer l'action sur les déterminants de santé pour prévenir les atteintes évitables à la santé
2. Organiser un système de santé de qualité, coordonné et accessible à tous
3. Garantir la qualité et la pertinence des prises en charge.

SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ ET MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE ?

Par essence, les MSP sont associées à un certain nombre d'objectifs opérationnels qui découlent des 2 axes :

Organiser un système de santé de qualité, coordonné et accessible à tous :

Garantir un accès équitable aux soins primaires,

Organiser l'accès aux soins urgents et aux soins non programmés,

Définir, mettre en œuvre et accompagner une organisation de la santé en parcours,

Etc.

Garantir la qualité et la pertinence des prises en charge :

Adapter les ressources humaines en santé aux besoins des territoires et aux nouveaux enjeux de prise en charge,

Etc.

Elles s'intègrent dans le 1^{er} axe : « Renforcer l'action sur les déterminants de santé pour prévenir les atteintes évitables à la santé »

notamment à travers des missions de santé publique.

FOCUS : OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'AXE 1 DÉCLINABLES EN MSP

1.2 Agir le plus tôt possible sur les déterminants de la santé	1.2.2 Agir sur l'alimentation, l'activité physique, la sédentarité et l'image corporelle afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de nutrition	1.2.3 Développer un parcours de santé sexuelle adapté et respectueux de l'individu
	<i>Elaboration d'un programme d'actions régional partenarial, à partir des orientations du prochain PNNS incluant le Plan Régional Sport Santé Bien-être et déclinant le dispositif de prescription d'activité physique.</i>	<i>Déclinaison de la stratégie nationale de santé sexuelle en Nouvelle Aquitaine</i> <ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Renforcer la formation et la mobilisation des professionnels de santé notamment de 1^{er} recours),</i> ☞ <i>Favoriser l'accès à une contraception adaptée notamment chez les moins de 25 ans et les personnes les plus démunies.</i>
	1.2.4 Prévenir les conduites addictives et réduire leurs conséquences nocives	1.2.5 Prévenir la perte d'autonomie
	<i>Réponse graduée et lisible en fonction des territoires en s'appuyant sur les démarches de labellisation de parcours.</i>	<i>Renforcer et outiller le repérage de la fragilité et de la perte d'autonomie :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de l'utilisation d'outils de repérage et de dépistage de la fragilité et de la perte d'autonomie,</i> • <i>Sensibilisation des médecins généralistes à l'utilisation des outils de repérage en s'appuyant sur les ressources médicosociales via les PTA,</i> • <i>Formation des acteurs susceptibles de participer au repérage des fragilités.</i>
	<i>Favoriser la poursuite et la mise en œuvre par les professionnels du 1er recours du programme de repérage précoce et intervention brève en addictologie.</i>	<i>Permettre l'accès à une évaluation gériatrique standardisée sur l'ensemble du territoire (intervention d'une équipe mobile gériatrique), Développer la recherche et favoriser les actions innovantes en direction des personnes éloignées des dispositifs habituels de repérage.</i>
<i>Lutte contre le tabagisme en s'appuyant sur la campagne « Moi(s) dans tabac ».</i>	<i>Renforcer la prévention primaire et la promotion de la santé (notamment en MSP) pour :</i> <i>le repérage des fragilités,</i> <i>la prévention des chutes,</i> <i>la dénutrition,</i> <i>la iatrogénie (notamment en sortie d'hospitalisation).</i>	

FOCUS : OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'AXE 1 / ACTIONS POSSIBLES EN MSP

1.4 Mobiliser les outils de prévention du système de santé	1.4.1. Promouvoir la vaccination	1.4.2. Renforcer les dépistages et les repérages précoces
	<p>Actions ciblées vers les professionnels de santé pour promouvoir leur propre vaccination et renforcer leur formation.</p>	<p>Renforcer les dépistages et agir sur les facteurs de risques des pathologies chroniques, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le dépistage de facteurs de risque de l'accident vasculaire cérébral (hypertension artérielle, diabète, addictions), • Développer et promouvoir les actions de prévention sur les risques cardiovasculaires, • Favoriser l'accès au, dépistage pour les patients à risque en termes d'insuffisance rénale chronique • Incitation des professionnels de santé au dépistage du diabète et de ses complications (à partir de l'expérimentation menée en ex-Limousin). • Généraliser / poursuivre le dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique, • Améliorer le repérage et l'accès au diagnostic de qualité de la personne atteinte d'une maladie neuro dégénérative (MND) avec 1 délai adapté, 1 évaluation et 1 PPS, tant en suivis simples que complexes ; • Apporter une attention particulière aux publics vulnérables
	<p>Accompagner la simplification du parcours vaccinal (accessibilité, disponibilité des vaccins, carnet de vaccination électronique, etc.) Le développement d'actions ciblées sur les territoires fragiles envers certaines populations (malades chroniques, personnes en situation de handicap, vaccination contre la grippe, populations précaires, populations ayant des comportements à risque, etc.)</p>	<p>Dépistage des cancers : travailler à la réduction des inégalités d'accès et de recours au dépistage des publics vulnérables.</p>
	<p>Repérage précoce de la souffrance psychique et/ou prévenir la crise suicidaire : diffusion d'outils de repérage et de protocoles d'orientation des publics sur les thématiques prioritaires, améliorer le repérage et la prise en charge des personnes présentant une souffrance psychique</p>	

En résumé, les actions phares de l'Axe 1



➡ L'ensemble des documents, la démarche du **Projet Régional de Santé** se retrouvent sur [les pages dédiées du site de l'ARS Nouvelle Aquitaine.](#)

